

Mémoire déposé au

Bureau des Audiences Publiques en Environnement du Québec

Projet GNL Québec-Gazoduq

Par Geneviève Richard

Saint-Sévère, Mauricie

22 octobre 2020,

Attention : M. Denis Bergeron, Président de la commission et M. Laurent Pilotto, commissaire.

Résidente du Nitaskinan, territoire non cédé de la Nation Atikamekw, aussi appelée « Mauricie » dans ma région, j'aimerais tout d'abord commencer en spécifiant que ce document n'est qu'une infime partie des inquiétudes et des questionnements concernant l'usine de liquéfaction GNL Québec d'Énergie Saguenay du grand projet GNL-Gazoduc.

Il faut comprendre que déposer un document étoffé, complet et appuyé sur maintes références n'est pas à la portée de toutes et doit être fait par conscience citoyenne de manière bénévole. Le promoteur quant à lui est rémunéré tant pour sa présence aux audiences publiques que pour la préparation de documents tous plus complexes les uns que les autres, où la population et autres intervenantes peuvent facilement se perdre ou se décourager de chercher réponse à leurs questions.

Par souci d'équité de genre et d'inclusion, je vous avise que ce texte sera rédigé au féminin, veuillez donc messieurs, vous sentir inclus tout comme vous nous demandez de l'être lorsque les textes sont rédigés au masculin, pour soit disant "l'alléger".

### **INCOHÉRENCES DÈS LE DÉPÔT DU PROJET**

Puisque les dépôts distincts des projets GNL Québec d'Énergie Saguenay et du pipeline de Gazoduc Inc. est une insulte à l'intelligence citoyenne, ce mémoire traitera également brièvement de ce dernier par souci de cohérence. Je serais effectivement très intéressée de comprendre les paramètres, qui aux yeux des instances gouvernementales, permettent à de mêmes investisseurs ([américains](#) et [impliqués dans les paradis fiscaux](#)) de présenter deux projets complètement interdépendants de manière tout de même distincts ?

Séparément, les deux projets sont déjà insensés, mais évalués ensemble, il est clair que leurs impacts négatifs seraient sans équivoque !

Comment l'industrie ferait-elle tourner une usine de liquéfaction de gaz naturel sans un pipeline pour l'alimenter, et comment exporterait-on ce gaz sans usine ? C'est donc sans surprise, mais en leur donnant des points pour l'honnêteté, qu'à 1h 38min 05sec le 22 septembre dernier, Mme Fortin admettait que le projet ne peut pas aller sans la conduite souterraine. Comment donc justifier la séparation, nous ne le saurons, semble-t-il, jamais, mais une chose est certaine, pour une compagnie qui dit vouloir favoriser la participation citoyenne, elle dédouble ainsi le temps bénévole que doit investir la population pour participer à ces dites consultations, sans compter les [investissements](#)

[publics](#) qui y sont rattachés.

Je comprends donc que je pourrais aisément proposer un projet de production de bois de scié en divisant l'exploitation forestière et la transformation du bois !? Tout à fait logique...

## BÉNÉFICES PRÉSUMÉS

### ÉCONOMIE ET EMPLOIS

Les [bénéfices économiques sont largement vantés](#) évidemment, bien que [plusieurs économistes](#) condamnent le projet depuis un moment. En effet, 40 experts observent que la tendance économique pour le gaz naturel liquéfié (GNL) est peu encourageante. D'une part, la demande est décroissante, il y a donc peu d'augmentation prévue pour le marché européen où est principalement destiné le GNL et, finalement, l'offre sera grandissante en raison d'une cinquantaine de projets semblables déposés en Amérique du Nord.

Sans compter que le complexe sera alimenté en hydroélectricité et que l'entreprise aura droit à un taux préférentiel. Un autre élément qui fait sourciller les experts.

Et je cite ici M. Éric Pineault, professeur à l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal : « On a une énergie propre et on s'en sert pour faciliter la transformation et la production d'une énergie qui, elle, dégage des GES. Est-ce que c'est le meilleur usage qu'on peut faire de nos kilowatts propres ?

Ce n'est pas charbon contre gaz. C'est rendu charbon contre renouvelable. Et le gaz, c'est le chien dans le jeu de quilles, selon nous. Il y a 10 ans, ce n'était pas le cas. [...] Mais aujourd'hui, ce qui remplace le charbon, c'est : l'éolien, le solaire, etc. ».

Finalement, les économistes doutent des retombées au niveau des emplois, d'abord dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Ils estiment que les milliers d'emplois promis ne feront qu'aggraver la situation : « Les entreprises locales se battent déjà pour des employés et un troisième joueur va arriver. Ce sera essentiellement de la main-d'œuvre mobile qui va venir de l'Ouest canadien », évoque M. Pineault. Ensuite, ils soulèvent que l'entreprise est une société en commandite enregistrée au Delaware, un « siphon à profits, un [paradis fiscal](#) » laissant entrevoir « peu de retombées du côté des profits de l'entreprise ».

Au niveau des emplois, il faut se rappeler qu'il y a toujours une différence entre les emplois créés lors de la phase de construction, par rapport à la phase d'opération. La valeur de ces derniers doit donc être comparée à tous les emplois qui seront perdus en raison

de la diminution du tourisme causé par les dommages qui seraient engendrés à la [population de Bélugas](#) ou par le simple [passage répété de navires](#) brisant la beauté du paysage. Je suis convaincue que plusieurs personnes ne souhaiteront plus investir leurs frais de vacances dans une région qui a décidé d'investir pour permettre à un navire méthanier par jour pendant 25 ans de passer dans le Fjord et le Saint-Laurent.

Et de toute façon est-ce que [ce genre de projet et d'emplois qui fera rêver ma génération et la suivante](#) ? [J'en doute...](#)

Je crois qu'en 2020, il est permis de se demander si l'économie devrait vraiment être notre premier argument pour accepter un projet.

## CLIMAT et SANTÉ

Le deuxième avantage présumé de ce projet, serait la supposée fermeture d'usines charbon à l'étranger, pour lequel aucun contrat n'est signé avec de potentiels acheteurs.

Mais la principale incohérence provient du fait que la compagnie souhaite valoriser son projet avec d'hypothétiques diminutions de GES outre-mer, mais évite de parler des GES amont et aval qui seront créés, soit durant l'extraction ou la combustion de leur produit. Heureusement, il reste suffisamment de cohérence provinciale pour que ces dits bénéfices ne soient pas considérés dans l'analyse tel que nous en a informés le répondant du MELCC lors de la séance du 23 septembre dernier. D'ailleurs, il a même avoué à 3h05min33sec qu'il y avait déjà un enjeu majeur problématique de GES avec GNL et l'échange de crédits carbone.

Plus de [250 médecins ont aussi condamné le projet](#) pour ses risques démontrés au niveau de la santé des populations aux prises avec l'extraction, soit dans l'Ouest canadien et de la contamination de leur eau notamment. Je serais bien déçue de voir que nous sommes un peuple prêt à sacrifier la qualité de vie et la santé de gens de son pays pour consommer un produit destiné à ruiner l'avenir de toute la planète.

[De nombreuses personnes de la communauté scientifique ont également décrié](#), non seulement ces projets précisément, mais l'industrie du gaz naturel en tant que tel, en exprimant le danger lié à l'exploitation du gaz naturel relativement à l'urgence climatique que nous vivons.

Il faut comprendre que les coefficients de GES sont généralement calculés sur 100 ans, mais que calculé sur 20 ans, qui correspond à peu près à la fenêtre que nous avons pour agir au niveau climatique, le gaz naturel est plus dommageable que ce qu'il n'en paraît. Sachant qu'une fuite de méthane est 86 X plus dommageable en GES que le CO<sub>2</sub>, soit s'il était brûlé, vous comprendrez qu'il est difficile de lui accorder un dossier reluisant.

Évidemment, le danger de ce genre d'informations est de tomber dans une guerre de chiffres qui n'en finit plus, mais ce qui est inquiétant c'est que lors d'une des séances de la première phase du BAPE, la compagnie a avoué que sa seule référence au sujet du potentiel de GES du GN par rapport au charbon est celle du CIRAIG et de l'AEIC, alors que le MERN ne semblait avoir aucune information, ni opinion sur le sujet, bien que cet élément soit majeur dans l'évaluation globale du projet.

Le second facteur de risque de ce produit est la présence de fuites inévitables tout au long du cycle de vie du gaz, soit de l'extraction, jusqu'à la consommation. Fuites trop souvent indétectables ou encore impossibles à quantifier. La question n'est malheureusement pas de savoir SI elles se produiront, mais plutôt où et quand.

Il n'y a que regarder des [photographies infrarouges prises aux États-Unis qui montrent d'importantes fuites non détectées par les compagnies gazières](#) pour comprendre l'importance des fuites dans cette industrie et leur caractère sournoises.

À la lumière de ces informations provenant d'expertes indépendantes, que faudra-t-il donc aux dirigeantes pour admettre que ce projet ne présente aucun réel avantage ??

## **IMPACTS RÉELS INQUIÉTANTS**

### **PERTINENCE DU SECTEUR GAZIER**

Le fait est que MÊME si le gaz naturel était réellement une énergie verte (ou bleu selon votre choix) ET quelle nous procurerai de réels bénéfices économiques, il n'en reste pas moins qu'elle n'est PAS RENOUVELABLE et qu'il faut donc de toute manière s'en détourner aussi vite que possible pour se libérer de notre dépendance aux hydrocarbures avant qu'il n'y en ait plus et/ou que le climat s'emballe pour de bon. En résumé, je ne vois pas comment les retombées pourraient être suffisantes pour justifier un tel projet.

Il est impensable que ce projet soit évalué sans la prise en compte des GES produits en amont et en aval, car les GES ne s'arrêtent pas aux frontières des régions, des provinces ou des pays, il est de notre devoir de faire notre part pour l'avenir collectif.

C'est une chose de prendre le temps d'assurer une reconversion des secteurs de travail à fortes émissions de GES et s'en est une autre de construire de nouveaux projets basés sur une industrie vers laquelle nous devons nous éloigner !

On ne sème pas le jardin quand le frigo est vide. Il y a donc un Fjord de différence entre développer de nouveaux projets et fermer brutalement des industries.

Je me permets d'ailleurs de reprendre ici l'excellente question du commissaire Pilotto lors de la séance du 23 septembre à 2 heures 42 minutes 18 secondes qui se demandait

comment justifier l'ajout de nouveaux acteurs dans le paysage énergétique du Québec et du Canada pour atteindre nos cibles de réduction de GES ?

Pourquoi ne pas plutôt valoriser d'autres types de projets, basés sur les énergies renouvelables et surtout durables ?

Lors de la première phase du BAPE, la compagnie a mentionné à plusieurs reprises son intérêt à innover pour assurer la sécurité de son projet et réduire les impacts à divers niveaux. Comme d'autres l'ont fait avant eux, les promesses de technologies améliorées ne sont pas des informations avec lesquelles ont décidé de risquer des enjeux aussi majeurs. S'il s'agit d'une réelle vision de l'entreprise, pourquoi dans ce cas, ne pas tout simplement utiliser à bon escient cette créativité et cette capacité financière pour proposer un projet réellement inspirant pour l'avenir ?

Faire du Québec le leader énergétique qu'il pourrait être au lieu de continuer à développer de nouveaux projets basés sur les hydrocarbures d'origines fossiles et nous y enfoncer.

Le seul argument du promoteur est de dire qu'il y aurait pire en mentionnant le charbon... Voulons-nous mieux ou moins pire pour notre futur ?

Comme nous l'avons appris lors de la première phase des séances du présent BAPE, c'est la compagnie qui doit déclarer ses émissions de GES et ensuite le gouvernement effectue une validation par une firme indépendante pour attribuer les droits, mais quelle est la procédure de calcul des fuites et émissions fugitives du promoteur et de l'État ?

Je suis également perplexe par rapport à l'absence de compensation carbone demandée par le gouvernement pour la phase de construction et de calcul à cet effet de à part de la compagnie également.

## RISQUES

D'autres grandes inquiétudes m'habitent à l'égard de ce projet dont la forte possibilité de voir se reconvertir en oléoduc le gazoduc qui alimenterait l'usine ou la construction d'un autre pipeline adjacent à celui qui alimenterait l'usine. Sans compter l'ancienneté de la conduite de TransCanada sur laquelle Gazoduc Inc. prévoit se raccorder.

Pour habiter en Mauricie depuis plusieurs années et plus précisément avoir déjà résidé à [Pointe-du-Lac secteur de la Ville de Trois-Rivières](#) ayant [déjà explosé à moitié dû à la proximité d'une ligne hydro-électrique et un réservoir de gaz naturel](#), le risque d'une explosion qui pourrait s'apparenter à la tragédie de Lac-Mégantic vu la taille de l'usine projetée n'est en rien pour me rassurer.

L'augmentation du trafic maritime va nécessairement augmenter le risque de collisions, dont certains navires contiennent des matières tout aussi dangereuses ou encore plus complexes à nettoyer que du GN. Ce trafic va également accentuer l'érosion des berges, sans compter les impacts majeurs sur l'industrie touristique de la pêche blanche, ne serait-ce que par son attrait de loisir local et historique.

La construction de l'usine détruirait également nombreux milieux humides et hydriques pour lesquels [le gouvernement s'est engagé à ne plus détruire en appliquant le principe de 0 pertes nettes](#). Milieux indispensables dans un contexte essentiel d'adaptation aux changements climatiques, d'augmentation des épisodes d'inondations et de sécheresses.

## INDEMNITÉS

En plus des coûts environnementaux que notre portefeuille planétaire de carbone ne peut se permettre de payer, comment les impacts néfastes du projet sur nos investissements collectifs seront compensés ? Par exemple, les fonds publics investis au rétablissement d'une espèce faunique tel que lesensemencements, traitements à la roténone, aménagement de frayères et de passes migratoires, réintroduction d'espèces disparues, plans de rétablissement de plusieurs espèces d'intérêts socio-économiques, travaux d'aménagement, etc., les espèces floristique ou encore le risque accru d'introduction d'espèces exotiques envahissantes avec l'augmentation du transport maritime ?

Même si la compagnie s'engageait à "restaurer" ou compenser financièrement de tels investissements, il faudrait d'innombrables études pour faire une étude d'avant-projet de manière à comparer une fois les dommages réalisés et comment prouver que le transport maritime par exemple est le responsable et non mains autres causes de l'environnement. Qui plus est, qui défrayerait les coûts pour ces études ?

## ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Ce projet ne fait aucun sens au point de vue moral quant à la survie de notre espèce (ainsi que de celles qui partagent notre planète) et de notre futur. Il s'agirait d'un acte irresponsable, comme des centaines ont déjà été commis depuis notre existence, mais pour la plupart, commis dans l'absence de connaissances. Ici, il serait donc impossible de cautionner un tel acte en sachant très bien les impacts que cela va avoir sur notre santé, nous savons à quel point ce projet serait dommageable pour nous et pour les espèces avec qui nous partageons cette terre. Nous avons un devoir de ne pas nous voiler les yeux, car même si le pipeline était certain de ne jamais fuir, ce projet n'aurait aucun sens

dû à l'augmentation de l'effet de serre qu'il génère.

Il est selon moi impensable, illogique et complètement irresponsable de se poser la question si un tel projet a lieu d'être en ces temps de réchauffement climatique où les technologies vertes sont enfin disponibles et rentables, bref, où d'autres options avec beaucoup moins de risques existent et ce, dans une ère où nous devons repenser notre façon de vivre, de consommer et d'utiliser la planète qui nous a été confiée.

Je suis confiante que la population pourra et saura se lever, encore une fois, contre une autre industrie avide de profits pour protéger une terre, une eau et tous ses habitants (à peau, plumes, poils et écailles) pour que les générations futures puissent les côtoyer autre que dans les livres et continuer à réparer les erreurs du passé. Il nous faut faire preuve de conscience dans l'évaluation de ce projet, d'innovation pour la suite et de vision vers l'avenir. Sortons de l'ère des fossiles et mettons en place une réelle transition énergétique porteuse de justice sociale.

La population a été claire dans le cas d'Énergie Est alors que près de 400 000 \$ en dons avaient été récoltés en 2013 en moins d'une semaine et qu'une vaste mobilisation citoyenne s'en était suivie via la campagne Coule Pas Chez Nous. Le gouvernement en place semble avoir décidé de l'issue de ce projet bien avant même la tenue de ces consultations et bien sachez que la population en a fait de même également depuis longtemps et que le verdict est tombé : **Tout nouveau projet basé sur les hydrocarbures Ne Passerons Pas !**

Vous venez de lire ici une citoyenne de 32 ans extrêmement préoccupée, ou plutôt complètement angoissée, par une proposition de projet sans avenir dont la réalisation me ferait tout simplement honte... Et tout cela, pour assouvir le besoin d'enrichissement toujours insatiable de quelques individus.

Je vous ai donc présenté une infime portion des préoccupations qui devraient, je le crois, être les vôtres durant l'analyse de ce projet.

Bonne chance dans la continuité de votre travail et bon analyse.

## COMMISSION DU BAPE

*La présentation de mon mémoire est maintenant terminée, mais j'aimerais adresser un dernier commentaire au sujet de la commission et plus précisément concernant monsieur le président. Sachez que comme tout le monde j'ai bien évidemment des défauts, mais que l'hypocrisie n'en fait pas partie, je souhaite donc vous faire savoir directement ma déception quant au choix de cette candidature pour la présidence de cette commission. Tout d'abord, considérant le parcours professionnel du candidat dans le domaine de l'industrie pétrolière, j'aurai minimalement apprécié voir un lobbyiste environnemental à ses côtés pour tenter de contrebalancer la subjectivité flagrante et une femme aurait été grandement appréciée sur ce panel encore et toujours majoritairement masculin.*

*Il également été, et ce, à plusieurs reprises, condescendant et impatient avec le public qui intervenait lors de la première partie des audiences et a souvent omis de remplir son mandat, soit d'exiger la compagnie à répondre concrètement aux réponses de la population au lieu de les laisser s'échapper dans des réponses creuses.*

*Vous comprendrez donc que je fonde énormément d'espoirs en M. Pilotto pour apporter impartialité, rigueur, neutralité et objectivité à la présente commission pour ce que je connais de son profil.*

*En ce qui concerne le processus de facilitation de la participation citoyenne, le fait d'exiger le téléversement d'un fichier a grandement diminuer l'accessibilité de la démarche, soit pour les personnes ne possédant pas d'ordinateur ou moins familières avec ce genre de processus.*

**Geneviève Richard,**

**Technicienne de la Faune et Biologiste**

**Citoyenne du Nistaskinan, de la municipalité de Saint-Sévère, de la Mauricie, du Québec, du Canada et de la Terre**

---